

Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble H/F

Ref : 2023-1240722

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)

Localisation

60 avenue de Constantine - CS12636 - 38036 Grenoble cedex 02

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 05/07/2023

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Confirmé
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> selon profil € brut/an	Catégorie Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Management Oui	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Le directeur/la directrice de l'ENSAG est mobilisé/e dans les instances de l'Atelier matières à construire /amàco (association et SAS) et des Grands Ateliers (Fondation et SAS).

Il/elle est membre du directoire de l'Université Grenoble-Alpes et siège dans plusieurs autres instances (dont des vice-présidences).

Représentation de l'État

Le directeur/ la directrice est garant de l'application des politiques de l'État et du respect de la

légalité. Il/elle tient informé le ministère de tutelle de la mise en œuvre des missions confiées à l'école.

Au sein du collège des directeurs et directrices des ENSA, il/elle contribue à l'élaboration des politiques de l'État dans le domaine de l'architecture et dans celui de l'enseignement supérieur et de la recherche Culture.

Représentation de l'établissement

Le directeur/la directrice représente l'ENSA dans toutes les relations administratives, et pour les actions de coopération pédagogique, scientifique, culturelle, professionnelle.

En liaison avec les instances, il/elle impulse la politique des relations extérieures et de communication ainsi que les partenariats avec l'enseignement supérieur et les établissements culturels.

Responsabilités pédagogiques et scientifiques

Il / elle est chargé/e de la mise en œuvre l'offre de formation, qui est accréditée par les ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur, de la recherche sous le pilotage scientifique du HCERES. Il élabore et met en œuvre les contrats pluriannuels de l'établissement avec ses deux tutelles (MC et MESR).

Il accompagne les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, en lien avec l'évolution des métiers (transitions écologique et numérique, intervention sur le bâti existant, prise en compte des usagers étudiants...).

Les responsabilités administratives du directeur/de la directrice sont précisées à l'article 13 du décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux ENSA.

Le titulaire du poste est choisi parmi des personnalités qui ont vocation à enseigner dans un établissement d'enseignement supérieur.

Ce poste est ouvert aux titulaires notamment architectes urbanistes de l'État, administrateurs de l'État, conservateurs, professeurs ou maîtres de conférences des ENSA, et aux contractuels.

Chaque candidat présente à l'appui de sa candidature un projet pour l'établissement.

La rémunération associée à cette fonction est définie selon l'indice et le Rfseep groupe 1 pour les fonctionnaires A+ du ministère de la Culture, et sur le fondement d'un contrat de dirigeant pour les contractuels extérieurs au MC. Elle est fixée en montant prévisionnel à hauteur de 82 000 € bruts annuels, auquel s'ajoute une part variable.

Profil recherché

Brève description du profil :

Son autorité, sa fiabilité et sa réactivité font du directeur/de la directrice un/e interlocuteur/trice reconnu/e pour l'autorité de tutelle et les différents partenaires régionaux, nationaux et internationaux de l'école, notamment ceux du monde académique et du monde professionnel.

Compétences techniques :

- o Connaissance de fond des questions de l'architecture, de la ville, de l'aménagement de

l'espace et du paysage, et plus généralement des activités de conception et de création.

- o Expérience confirmée en matière de gouvernance d'établissement (dialogue avec les instances, gestion financière et RH, développement des ressources propres, vision prospective).
- o Expérience en matière de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- o Capacité à mettre en œuvre les orientations de la stratégie nationale pour l'architecture, de la stratégie pluriannuelle pour le patrimoine et de la réforme des ENSA en 2018.
- o Intérêt pour les collaborations en Europe et à l'international.
- o Attention particulière portée à la réussite, à la santé et à la diversité étudiante.

Savoir-faire :

- o Capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse
- o Aptitude avérée au management et au travail en réseau ; capacité à faire évoluer le projet d'établissement de manière collaborative en impliquant tous les membres de la communauté pédagogique, scientifique et administrative de l'école
- o Expérience reconnue dans l'animation du dialogue social, à la communication et à la négociation afin de susciter des collaborations et de mobiliser les équipes
- o Aptitude à l'émergence, au développement et à la conduite de projets.

Compétences comportementales :

Capacité à décider

Sens des responsabilités

Calme et qualité d'écoute

Force de conviction

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

frederic.gaston@culture.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Liaisons hiérarchiques :

Direction générale des patrimoines et de l'architecture – Service de l'architecture.

Contact pour information sur le poste :

Courriel 1 : frederic.gaston@culture.gouv.fr (sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture)

Courriel 2 : stephanie.celle@culture.gouv.fr (adjointe au sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture)

Envoi des candidatures : la lettre de motivation et le CV doivent obligatoirement être adressés par courriel aux adresses suivantes :

Courriel 1 : helene.fernandez@culture.gouv.fr

Courriel 2 : dossier.recrutement.dgpa@culture.gouv.fr

Copie indispensable : candidature.dgp@culture.gouv.fr

Préciser dans l'objet du message : l'intitulé du poste et le numéro PEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage, référence PEP).

Modalités de recrutement : les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.se.s handicapé.e.s.

Conditions particulières d'exercice

Encadrement d'équipe (oui/non ; le cas échéant le nombre d'agents à encadrer) :

Oui, agents administratifs sur titre 2 et 3 + autorité hiérarchique sur tous les enseignants, et les étudiants

Fondement juridique

Le poste est ouvert aux agents titulaires de la fonction publique relevant de la catégorie A+ (corps : architecte et urbaniste de l'Etat, groupe RIFSEEP 1 / Professeur des écoles d'architecture, CSV) et aux agents contractuels.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

Métier de référence

Cadre dirigeant d'un établissement public

Qui sommes nous ?

L'ENSA de Grenoble est depuis le 1er janvier 2020 un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes.

En 2022-2023, l'école accueille un total de 1 020 étudiants, dont 745 étudiants en cycles licence et master, 110 en formation HMONP et 52 doctorants.

L'activité de recherche est portée par trois entités : l'équipe Cresson (« Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain »), de l'unité mixte de recherche avec le CNRS « Ambiances Architectures Urbanités », l'équipe d'accueil « Architecture, environnement et cultures constructives » et l'équipe d'accueil « Méthodes et histoire de l'architecture ».

A l'international, l'ENSAG compte 60 accords de coopération avec des établissements partenaires.

Le corps enseignant compte 45 enseignants-chercheurs, auxquels s'ajoutent des enseignants contractuels et des intervenants professionnels extérieurs (240 personnes en tout).

Le fonctionnement de l'école est assuré par une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques.

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela, elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique et solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique et la médiation.

L'école délivre le diplôme de spécialisation et d'approfondissement « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable », formation post-master habilitée par le ministère de la Culture.